

Le président français Emmanuel Macron lors du deuxième sommet d'urgence sur l'Ukraine au palais présidentiel de l'Élysée à Paris, le 19 février 2025.



Geopolitico scanner

Oublier d'inviter la Turquie au sommet sur l'Ukraine : l'erreur géopolitique d'Emmanuel Macron

Après un premier format restreint qui s'est tenu lundi 17 février à Paris, Emmanuel Macron a adressé une invitation à 11 pays pour un deuxième sommet d'urgence sur l'Ukraine.

Atlantico : Emmanuel Macron a adressé une invitation à 11 pays pour un deuxième sommet d'urgence sur l'Ukraine, le mercredi 19 février. La Turquie, qui possède la deuxième plus grande armée de l'OTAN, n'a pas été invitée à ces réunions. Comment expliquer cette absence ? Quel rôle pourrait jouer la Turquie dans la résolution du conflit ukrainien ?

François Chauvancy : Initialement, la « réunion d'urgence » mentionnée concernait uniquement des pays européens (Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Pologne, Espagne, Pays-Bas et Danemark) ainsi que le président du Conseil européen, la présidente de la Commission européenne et le secrétaire général de l'Otan. Il s'agit d'États avec lesquels il est légitime de discuter de stratégie militaire puisqu'ils peuvent compter sur des forces armées qui comptent entre 100 000 et 200 000 hommes hormis les Pays-Bas et le Danemark. Une seconde réunion s'est tenue le 19 février avec les autres pays européens non présents le 17 février, à laquelle s'est joint le Canada.

Les États-Unis ont exprimé le besoin d'une force d'interposition robuste, c'est-à-dire une force capable de se battre en cas de besoin afin d'assurer la sécurité de l'Ukraine. Si une force de cette nature venait à être déployée, il serait effectivement envisageable d'y inclure la Turquie pour garantir l'impartialité de cette force avec cependant quelques réserves. Bien

entendu, d'autres pays non-européens pourraient également être invités à y participer. Une telle coalition ad hoc pourrait être essentielle pour soutenir les forces ukrainiennes et assurer leur sécurité. Prenons l'exemple de l'Afghanistan : plus de cinquante États étaient impliqués dans les forces de l'OTAN. Reproduire un schéma similaire en Ukraine serait une manière de créer une force d'interposition véritablement efficace entre les deux belligérants.

En fonction des contributions de chaque pays, les forces seraient réparties sur le terrain à des endroits stratégiques à contrôler, protéger et surveiller. Chaque nation occuperait ainsi une zone spécifique. En fonction de l'importance des forces fournies, certaines missions pourraient être plus ou moins ambitieuses. De plus, lorsqu'un pays engage des forces, il revendique également des postes de responsabilité. Par exemple, si la Turquie déployait, disons, 10 000 hommes - soit l'équivalent d'une division ou d'une grosse brigade - elle pourrait demander un rôle de responsabilité, comme celui d'adjoint à la direction de la force déployée. Concrètement, elle pourrait contribuer à cette coalition en envoyant des unités d'appui comme le Génie, ou de combat, donc d'infanterie, de blindés, principalement. Le choix du type d'unités engagées sera sans aucun doute un message politique. Le déploiement d'une unité d'appui y compris logistique ou de combat n'a pas la même signification notamment en terme de mission.

Alors que les États-Unis semblent se détourner de l'Europe, dans quelle mesure la France et les pays européens auraient-ils intérêt à se rapprocher davantage de la Turquie ?

Dans le cadre d'une force d'interposition, la présence de la Turquie, qui dispose d'une armée de 350 000 hommes dont d'importantes forces terrestres (260 000 hommes), serait significative. Si Zelensky, en tant que dirigeant d'un pays souverain, a choisi de se rendre en Turquie juste avant d'aller à Riyad, cela pourrait bien refléter une volonté que la Turquie joue un rôle dans les négociations, y compris dans la participation à une force d'interposition. Cependant, en tant que « pays-hôte » et Etat souverain, le président ukrainien aura son mot à dire sur les forces étrangères présentes sur son territoire. Il pourrait très bien accepter ou refuser des contingents, ce qui pourrait faire partie du compromis à négocier.

Toutefois, il faut garder à l'esprit que la Turquie exporte du gaz naturel russe vers plusieurs pays de l'Union européenne et qu'elle est fortement dépendante de la Russie en terme d'énergie. Elle joue aujourd'hui un rôle qui pourrait être perçu comme contribuant à contourner l'embargo d'autant qu'elle aspire à devenir un hub pour le gaz naturel russe par le Turkstream. Ce double jeu pourrait amener certains États européens à critiquer la position de la Turquie et à refuser sa participation.

Dans cette optique, je ne suis pas certain qu'Emmanuel Macron, qui cherche à se positionner en leader de la coalition pour l'Ukraine, fasse une demande explicite pour inclure la Turquie d'autant que cet Etat n'est pas membre de l'Union européenne. Ce ne serait pas nécessairement dans son rôle, étant donné les divergences d'intérêts et la complexité de la situation géopolitique.

Les relations entre l'Union européenne et la Turquie n'ont jamais semblé aussi pertinentes que dans le cadre du conflit ukrainien. Pourtant, elles paraissent aussi très fragiles. Un rapprochement est-il possible ?

La Turquie occupe un rôle très particulier dans le conflit ukrainien. Quant à le définir de « pertinent », cela mérite réflexion. Elle exerce une influence en mer Noire, notamment en contrôlant le détroit du Bosphore. Par ailleurs, elle entretient des relations relativement bonnes avec Vladimir Poutine, ce qui lui permet de jouer sur les deux tableaux. Cependant, en matière de politique intérieure, la Turquie fait face à des difficultés économiques, notamment une inflation élevée, ainsi qu'à des tensions diplomatiques avec les États-Unis. Dès lors, la question se pose : la Turquie serait-elle prête à s'engager alors qu'elle a déjà été très active sur la scène internationale en Méditerranée orientale, au Caucase, et en Afrique ? Elle a par exemple des troupes engagées en Libye.

Si l'on prend un peu de recul par rapport à l'Europe, la Turquie possède même des bases militaires au Qatar, en Somalie avec plus de 2000 soldats... En réalité, sa politique étrangère s'inscrit dans un projet plus large, celui de rétablir une forme de leadership régional inspiré de l'Empire ottoman. Cela suscite une certaine méfiance en Europe, où l'on perçoit cette ambition comme un facteur de tensions. Par ailleurs, il ne faut pas oublier le différend majeur qui a opposé la France et la Turquie il y a trois ans, lequel a conduit à la signature d'un partenariat stratégique avec la Grèce, en partie en réponse à la politique agressive turque.

Dans ce contexte, et malgré les avantages d'une présence militaire turque en Ukraine, il est difficile d'imaginer qu'Emmanuel Macron vienne demander à la Turquie de participer à cette force d'interposition. Les relations sont trop fragiles et les intérêts européens, notamment français, trop divergents pour que cela puisse se concrétiser facilement.